



### **CONSEIL MUNICIPAL** PROCÉS-VERBAL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 19 DÉCEMBRE 2016, À 19 h 00, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

### **SONT PRÉSENTS:**

Claude Martel	Maire
Sébastien Langlois	Conseiller
Réjean Girard	Conseiller
Alain Charest	Conseiller
Yves Montigny	Conseiller
Léa Thibault	Conseillère
Reina Savoie-Jourdain	Conseillère
Yvon Boudreau	Conseiller
	Sébastien Langlois Réjean Girard Alain Charest Yves Montigny Léa Thibault Reina Savoie-Jourdain

### **EST ABSENTE:**

Mme Carole Deschênes Conseillère

### **SONT AUSSI PRÉSENTS:**

M. François Corriveau Directeur général

Greffière Mme Annick Tremblay

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Claude Martel, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h.

Le trésorier adjoint, monsieur Stéphane Pelletier, fait la présentation du budget.

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

la conseillère Reina Savoie-Jourdain Rés. 2016-414 Il est proposé par :

la conseillère Léa Thibault Appuyée par :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE ORDINAIRE 3. LA **12 DÉCEMBRE 2016**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

le conseiller Yves Montigny Il est proposé par : le conseiller Sébastien Langlois Appuyé par :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 12 décembre 2016, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6883

No de résolution ou annotation

Rés. 2016-415



### Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Rés. 2016-416

Il est proposé par : le conseiller Alain Charest Appuyé par : le conseiller Réjean Girard

D'adopter les prévisions budgétaires 2017 pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 et qui prévoient des revenus et dépenses de 64 930 800 \$.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017, 2018 ET 2019

Rés. 2016-417

Il est proposé par : le conseiller Yves Montigny

Appuyé par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les années 2017, 2018 et 2019 en date du 19 décembre 2016, totalisant les dépenses projetées suivantes :

En 2017 : 39 655 400 \$ En 2018 : 9 286 600 \$ En 2019 : 4 654 175 \$

TOTAL: 53 596 175 \$

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

# 6. DIFFUSION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Rés. 2016-418

Il est proposé par : la conseillère Léa Thibault Appuyée par : le conseiller Alain Charest

Que les documents explicatifs des prévisions budgétaires 2017 ainsi qu'un résumé du programme triennal d'immobilisations soient publiés dans le journal Le Manic.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 7. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-909 CONCERNANT LA TAXATION DE L'ANNÉE 2017

**Considérant qu'**il est nécessaire de pourvoir aux revenus pour assumer les dépenses générales de la Municipalité pour l'exercice financier 2017 et d'ordonner en conséquence la confection d'un rôle de perception de taxes et de redevances;

Considérant qu'un avis de la présentation d'un règlement en ce sens a été donné à la séance ordinaire du 21 novembre 2016;

Considérant qu'en conséquence, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Rés. 2016-419

Il est proposé par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

Appuyée par : le conseiller Réjean Girard

D'adopter le Règlement 2016-909 concernant la taxation de l'année 2017 et ordonnant la confection d'un rôle général de perception des taxes et redevances, ce règlement prévoyant entre autres les taux particuliers à la catégorie des immeubles non résidentiels et industriels, les terrains vacants, les taxes d'eau et le versement des taxes.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



### Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

### 9. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2016-420

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau Appuyé par : le conseiller Réjean Girard

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 19 h 35.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

CLAUDE MARTEL	ANNICK TREMBLAY
MAIRE	GREFFIÈRE